

La charte de Jardins, jardin aux Tuileries

Dans une démarche de qualité tant vis-à-vis du public que du site accueillant notre manifestation, un comité de sélection valide la présence de chaque participant et chacun prend l'engagement d'adhérer à la charte de Jardins, jardin.

RESPECTER L'ESPRIT DE LA MANIFESTATION

Jardins, jardin n'est pas une foire commerciale. Cet événement a pour mission de révéler à un large public la richesse des métiers du jardin et d'assurer la mise en valeur de vos savoir-faire et innovations.

RESPECTER LE JARDIN DES TUILERIES

Site historique, chaque participant est tenu de respecter les lieux et particulièrement le patrimoine végétal.

CRÉER UN DÉCOR PAYSAGER

Les espaces et les stands doivent être végétalisés et entretenus quotidiennement.

Vos créations et vos produits doivent être mis en scène dans l'esprit de la manifestation.

La présentation doit garder son aspect initial jusqu'à la clôture. Si vous vendez des éléments constituant de votre exposition, ils ne pourront être retirés qu'à la fermeture de la manifestation.

La décoration et la signalétique de vos espaces doivent être avalisées par le comité de sélection.

GARANTIR, AFFICHER ET MAINTENIR SES PRIX

La qualité des végétaux et des objets en vente doit être garantie.

Toute plante, meuble ou objet mis en vente doit être étiqueté de façon visible.

Les prix de vente sur l'exposition doivent correspondre aux prix indiqués dans votre catalogue ou à défaut aux prix pratiqués à la pépinière ou en boutique.

PARTICIPER À UNE DÉMARCHE ÉCO-RESPONSABLE

Pour répondre au enjeux du développement durable, il est souhaitable de limiter l'impact écologique concernant la logistique : en choisissant des matériaux recyclables, en réduisant les déplacements donc les émissions de dioxyde de carbone, mais aussi en utilisant les bennes de tri sélectif mises à disposition pour les déchets verts et les ordures.

INFORMER, CONSEILLER ET EXPLIQUER

Chaque participant présentera son métier et peut aussi organiser des démonstrations et des animations.

ACCUEILLIR LES PROFESSIONNELS ET LE GRAND PUBLIC

Tous les jardins et les stands doivent être ouverts et accessibles à tous les invités pendant la soirée d'inauguration et pendant les heures d'ouverture au public de la manifestation.

La présence en continu des participants ou de leur représentant est nécessaire pour assurer l'information auprès des publics.